Club Media

❖

21 avril 2021

Autour de ***Jean-Noël TRONC***

Directeur Général - SACEM

Quelles conséquences de l'impact brutal et massif de la pandémie sur la culture, premier secteur à se confiner ?

S'il y a bien une conséquence du Covid-19 dont on n'a pas suffisamment pris la mesure, c'est bien celle qui affecte le secteur de la culture. Dès février 2020, la culture a été avec le tourisme et le secteur aérien **le secteur le plus touché** par les mesures sanitaires de confinement et d'arrêt de l'activité. Cela a commencé pour les jauges de plus de 5000 places et c'est l'ensemble de salles de spectacle qui a été fermé. Même s'il y a eu des intermèdes durant l'été, l'annulation fin août du festival Rock-en-Seine a été le signe annonciateur de la re-fermeture généralisée. Il y a bien eu un débat sur les « *secteurs essentiels* » (« *la culture n'est-elle pas aussi vitale que la nourriture ?* »), après l'annonce du 10 décembre, mais rien n'y a fait. Et ce n'est pas l'image choquante des grandes surfaces avec des biens culturels enrubannés qui a changé quelque chose. Le monde de la culture s'est mobilisé, les professionnels du spectacle vivant ont contesté la fermeture des salles. Le recours devant le Conseil d'Etat a été vain et a donné raison au Gouvernement. **Au pays de l'exception culturelle, le choc a été rude.** Comme l'a alerté le collectif France créative, qui

regroupe des représentants de la culture, fallait-il considérer les « lieux culturels » et tous les acteurs de la même manière comme un tout sans prendre en compte les spécificités ? A-t-on bien fait de soumettre la culture à des réglementations « kafkaïennes » dans une sorte d'« *absurdistan* » ?

Toujours est-il que la mise à l'arrêt prolongé de la culture est de nature à créer une « génération sacrifiée » d'artistes et d'acteurs culturels qui ont alerté unions, syndicats et fédérations du secteur. L'offre culturelle globalement a dû baisser le rideau: musées, monuments, bibliothèques, théâtres, salles de concert, de cinéma, festivals, tournages… Seules les librairies ont été épargnées.

Dotée pourtant de la politique culturelle la plus subventionnée du monde, la France a vu ses artistes et créateurs tomber dans le plus grand désarroi. Alors que les entreprises, les transports et les commerces sont des lieux de brassage de population exposant au virus, les professionnels du spectacle vivant ont vécu cette situation comme une injustice et un mépris de la part des pouvoirs publics.

- **Etat des lieux**

Auteurs, compositeurs, managers, producteurs éditeurs, partenaires : toute la chaîne du spectacle vivant est dévastée. Parallèlement, on assiste à une accélération de l'activité d'accès à distance des œuvres culturels avec les plateformes de téléchargement ou de consommation en différé (Amazon Prime, Netflix..). Les médias sont moins affectés par la crise, les annonceurs continuant à acheter de la publicité. Cette situation inédite a également conduit l'audiovisuel public à redoubler d'imagination et à lancer des innovations remarquables au service de la création française. Citons Radio France, France Télévision avec le canal de France 4 proposant Culture Box, un programme du soir de haute qualité. Les commandes à distance et le recours au commerce électronique ont soutenu le secteur des CD et des livres. La production phonographique et les maisons de disques ont pu « limiter les dégâts »

avec le streaming musical. Les galeries d'art et le marché de l'art dans son ensemble ne s'en sortent pas trop mal. Le secteur des jeux vidéo n'a pas été affecté, il a même profité du confinement. Ce que vit la **SACEM** est symptomatique de cette situation. La plus grave crise de son histoire. Les 80 000 auteurs compositeurs et 40 000 éditeurs subissent une « triple peine » (perte de revenus cachets et primes de commande). Les auteurs de doublage sont victimes de la fermeture des studios et les éditeurs ont leurs projets à l'arrêt. Les droits en provenance des cinémas subissent de plein fouet la fermeture des salles et les conséquences pour le droit à l'international se feront sentir jusqu'en 2022.

Des aides suffisantes ?

La culture bénéficie en France d'un **traitement singulier** et d'une véritable prise en charge des pertes. L'Etat est venu au chevet des professionnels sous différentes formes : « année blanche » pour les intermittents du spectacle, aides massives pour compenser les pertes d'exploitation des salles de spectacle et de cinéma, recours au chômage partiel…

- **L'Europe : une culture à reconstruire**

Selon une étude publiée en janvier dernier par le cabinet EY intitulée "La culture pour reconstruire l'Europe. L'économie culturelle et créative avant et après la crise de la COVID-19 commandée par le GESAC (le Groupement Européen des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs), l'impact de la crise de 2020 sur le secteur culturel européen est très négatif. Une perte qui avoisine les **200 milliards d'euros** pour la culture ! Les industries culturelles et créatives réunissent en Europe 7,6 millions d'emplois et sont souvent des entreprises déjà fragiles (90% de PME) et de nombreux artistes et métiers indépendants.

Ces dernières années, la culture au sens large du terme - la musique, les arts visuels, le spectacle vivant, le livre, les jeux vidéo, la presse, l'architecture, la publicité, la radio et l'audiovisuel - a été à la pointe de l'économie européenne. Ces dix secteurs représentaient 4,4 % de l'ensemble du PIB européen, comptaient pour 7,6 millions d'emplois avec un chiffre d'affaires estimé à 643 milliards d'euros. Ce secteur culturel européen était en plein boom : 700 000 nouveaux emplois ont été créées ces six dernières années. La progression économique a été tout particulièrement spectaculaire dans les jeux vidéo, la musique, l'architecture ou encore la publicité et, plus faible, mais également significative dans le spectacle vivant, l'édition ou les arts visuels. Cette progression venait notamment des pays de l'Europe centrale et orientale.

La culture était **un des secteurs les plus dynamiques en Europe**, à 90 % porté par le marché et le secteur privé - et seulement 10 % par le secteur public. Est-il besoin de rappeler que la culture contribuait positivement à notre balance économique. Nous exportions plus que nous importions de biens et services culturels, soit un bénéfice net de notre balance commerciale autour de 28 milliards d'euros. En 2017, ce secteur était supérieur par son surplus économique à celui du secteur alimentaire. La culture en Europe pesait également plus que les télécommunications, l'industrie pharmaceutique ou encore l'industrie automobile.

Cette étude révèle que les conséquences économiques de cette crise seront durables. Par exemple, les pertes de revenus des sociétés de collectes de droits d'auteurs - tels que la SACEM - sont reversées jusqu'à trois années plus tard, ce qui aura des conséquences sur les revenus des musiciens ou des artistes pendant plusieurs années. Enfin, même si la crise sanitaire s'estompe et les lieux culturels peuvent rouvrir ce printemps ou avant l'été, le tourisme qui le nourrit et les personnes les plus âgées qui en sont parfois le public le plus fidèle, mettront longtemps à revenir. Sans doute pas avant 2022.

Mais ce que l'étude révèle aussi c'est la **capacité d'innovation du secteur culturel et créatif**. Elle a su négocier le virage du numérique, elle a proposé de nouvelles pratiques « *live* » et de nouvelles expériences pour les publics. Rappelons que l'on consomme plus de services culturels en ligne que pour l'alimentation ou le shopping. Les Français sont à l'avant-garde de cette transformation avec de nouvelles plateformes comme *In live with* (concerts privés à distance) qui réinvente la relation entre les artistes et leurs fan ou *Bands in time* (offres forfaitaires pour un certain nombre de concerts par mois). Quelques expériences récentes ont de quoi donner de l'optimisme comme la plateforme « Opéra chez soi ».
Cette mutation est décisive pour la relance culturelle. C'est par la transformation et l'adaptation que le secteur culturel va pouvoir rebondir.

- **La réponse des pouvoirs publics est-elle appropriée ?**

Face à l'urgence absolue de sauver ce secteur fondamental pour l'attractivité européenne et son rayonnement, la Commission européenne a entendu l'appel de France Créative. Les moyens alloués à la culturels ne représentent que 0,01% du budget de la commission européenne, l'Europe intervenant plus comme un « régulateur », mais les demandes pressantes laissent espérer qu'une partie (2% ?) du plan de relance européen puisse aller au secteur culturel. Le 21 juillet 2020, les chefs d'Etat et de gouvernement européens s'accordaient autour d'un plan de relance exceptionnel de 750 milliards d'euros destiné à surmonter la crise du Covid-19. Pour financer ce nouvel instrument d'un montant de 750 milliards d'euros (exprimés en euros constants de 2018) intitulé "Next Generation EU" , les 27 États membres ont décidé de s'endetter en commun.
Gageons aussi que le **déconfinement** fera l'objet d'une stratégie de coordination entre les Etats membres. Celui-ci devra prendre en compte l'exception culturelle française qui se caractérise par une offre abondante sur tout le territoire national, la diversité et

l'attention accordée aux acteurs les plus fragiles. De toute évidence, le secteur culturel ne démarrera pas tout seul, il devra être intégré dans un plan de relance global. En termes économiques la culture n'est pas un coût, elle est d'abord un revenu. N'y a-t-il pas urgence à lancer un « plan Marshall de la culture » ? Rien ne serait plus dommageable que de retirer brutalement des aides dans des secteurs peu rentables où selon le Syndicat national des producteurs, diffuseurs, festivals et salles de spectacle musical et de variété, les marges sont inférieures à 1%.

Sans-doute faudra-t-il assurer une certaine continuité dans l'accompagnement de toutes les activités fragilisées par les confinements.

Quelques priorités pour la France (En plus des 7 milliards d'euros d'aides et du plan de relance pour la culture)

- Effort massif pour les **spectacles vivants** afin de les aider notamment à moderniser et adapter leurs salles en cas de nécessité (accueil, accès, filtrages…)
- Plan de soutien aux réseaux de **salles de cinéma** qui vont encore pâtir de l'absence de blockbusters.
- Soutien aux **individus** : auteurs, artistes, intermittents du spectacle, petits entrepreneurs (livraison, barrières, éclairages, nourriture) pour éviter une « casse industrielle »
- Accent sur la diffusion de la **production française**. Sans que ce soit assimilé à une forme de protectionnisme. Les Etats-Unis ne s'en privent pas.

❖

Le déconfinement va redonner de l'oxygène au secteur de la culture. Pour beaucoup, il faudra de trois à cinq ans pour remonter la pente. Puisse l'effort d'accompagnement perdurer. De manière inégale, l'activité culturelle va reprendre, prête à satisfaire des français qui, après cette longue parenthèse, auront encore plus besoin de culture et de divertissement. La crise sanitaire nous aura rappelé que la culture est un secteur à ne pas négliger. C'est une activité intéressante en opportunité d'investissement, lucrative et créatrice d'emploi qui contribue au PIB.

LE CEPS REMERCIE LES PARTENAIRES DU CLUB MEDIA